

Présents : RÉSONET Danielle, MALVAL Élodie, BERGER Serge, DUBOIS Sandrine, PAQUET Daniel, PARIS Leïla, TRAVERS Baptiste, RIMBAULT Éric.

Absent excusé ayant donné pouvoir: DIVAY Thibaut à RESONET Danielle.

Absents excusés : MIGNOT Hervé, BARRIER David
Secrétaire de séance : Sandrine DUBOIS.

Madame le Maire fait approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 septembre 2025.

1-CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT AVEC LE SYNDICAT D'URBANISME DU PAYS DE VITRÉ

Madame le Maire expose qu'elle a pris contact avec le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré (SUPV) pour une Assistance à Maitrise d'Ouvrage dans le but de recruter un bureau d'études pour les travaux d'aménagement du chemin de la touche et de l'allée des hortensias.

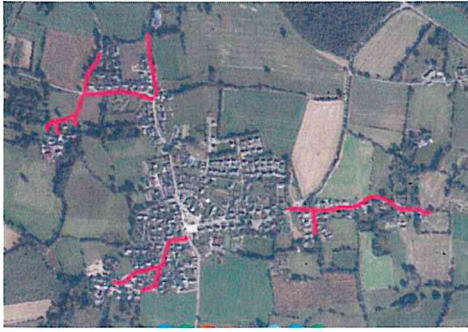
Il faudra prévoir l'installation de Bornes en Apport Volontaire (ordures ménagères et recyclage), l'effacement des réseaux débutera à partir du n°6,

La largeur de la voie devrait permettre de créer un chemin piéton, les derniers fossés à ciel ouvert seraient à buser.

L'aménagement paysager sera restreint pour ne pas gêner l'activité des artisans et la circulation des camions lors des travaux de construction des terrains à bâtir restants dont il faudrait prévoir la viabilisation.



Le SUPV conseille de faire une étude globale des voies à aménager pour avoir une vue d'ensemble des travaux à engager et avoir un document qui servira aux demandes de subvention. Il s'agit donc de faire l'inventaire des rues à aménager et un planning des travaux. Les rues concernées sont :



Chemin de la touche
Allée des hortensias
Rue des cytises
Chemin du cleray
Chemin de la Houssais
Chemin du menhir
Chemin du verger
Chemin du Mée

Le contrat d'objectifs précédent, datant de 2012 a permis d'obtenir des financements pour les 3 tranches d'aménagement du bourg (Rue des Tilleuls, place du commerce et route du verger).

Madame le Maire propose donc de faire une étude globale et de demander l'accompagnement du SUPV pour la recherche d'un bureau d'études chargé de cette mission.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

Écoulement des eaux pluviales les Pervenches

Un devis a été demandé pour le busage du fossé, la réalisation d'une tête de pont et d'un regard pour résoudre les problèmes d'évacuation du riverain, les travaux s'élèvent à 2 376 € TTC et seront réalisés par Man TP courant novembre.

Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles de Val d'izé

Comme chaque année, la mairie de Val d'Izé a adressé sa demande de participation pour les élèves scolarisés dans les écoles publiques et privées :

8 élèves sont scolarisés en école publique et 6 en école privée.

La demande s'élève à 16 239.93 € (1852.25 € pour un élève de maternelle, 640.26 € pour un élève de primaire).

Les dépenses à caractère social ne sont pas obligatoires, elles ne seront donc pas versées, le coût moyen départemental sera appliqué pour les élèves de l'école privée, la somme due est ainsi ramenée à 17 755.05 €.

Cantine déficit sur l'exercice 2023-2024

L'OGEC a adressé une partie des éléments complémentaires demandés- factures du prestataire et coût du personnel par repas, il manque cependant le nombre de repas servis et facturés aux familles, en l'absence cette information, le Conseil Municipal ne peut toujours pas apporter de réponse à cette demande.

Le téléthon aura lieu le samedi 6 décembre de 14h à 18h, avec les animations traditionnelles : course des enfants, des adultes, randonnée, vente de gâteaux.

Le repas des aînés est fixé au mercredi 3 décembre.

La séance est levée à 21h45

Le Maire,
Danielle RESONET

Le secrétaire,
Sandrine DUBOIS